



---

## A M E N D E M E N T

présenté par  
M. HUSSON

---

### ARTICLE 49 ÉTAT B

Modifier ainsi les crédits des programmes :

(en euros)

Programmes	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	+	-	+	-
Action de la France en Europe et dans le monde dont titre 2		35 000 000		35 000 000
Diplomatie culturelle et d'influence		15 000 000		15 000 000
Français à l'étranger et affaires consulaires				
<b>TOTAL</b>		<b>50 000 000</b>		<b>50 000 000</b>
<b>SOLDE</b>	<b>- 50 000 000</b>		<b>- 50 000 000</b>	

### OBJET

Le projet de loi de finances pour 2026 propose de maintenir à un niveau élevé les crédits de la mission « Action extérieure de l'État », avec 3,45 milliards d'euros en autorisations d'engagement (AE) et 3,46 milliards d'euros en crédits de paiement (CP). Si le niveau des crédits demandés est stable par rapport à la loi de finances initiale pour 2025, il est en hausse de 1,5 % par rapport à l'exécution 2025. Le projet de loi de finances de fin de gestion prévoit ainsi d'annuler 73 millions d'euros en AE et 69 millions d'euros en CP.

Depuis 2017, la mission a connu un renforcement significatif de ses moyens, qui a culminé avec la loi de finances pour 2024, marquée par une hausse des crédits de la mission de l'ordre de 422 millions d'euros par rapport à l'exécution 2023 (+ 14 %). En moyenne, les crédits de la mission ont augmenté de 55 millions d'euros par an sur la période 2017-2024.

S'il importe de préserver les moyens d'action de notre diplomatie, la dégradation des finances publiques impose une plus grande maîtrise de nos dépenses. Dans ce contexte, il paraît donc indispensable d'associer la mission « Action extérieure de l'État », dont les crédits progressent par rapport à l'exécution 2025, au redressement de nos comptes publics, comme l'ensemble des missions du budget général de l'État.

Pour cette raison, le présent amendement propose une réduction des crédits de la mission de 50 millions d'euros, en autorisations d'engagement comme en crédits de paiement. Ces réductions de crédits sont réparties entre le programme 105 « Action de la France en Europe et dans le monde », d'une part, et le programme 185 « Diplomatie culturelle et d'influence », d'autre part.

En premier lieu, il est proposé de minorer les crédits du programme 105, de 35 millions d'euros en autorisations d'engagement et en crédits de paiement. Ces réductions de crédits portent sur les dépenses d'immobilier, à raison de 5 millions d'euros au sein de l'action 06 « Soutien » et de 15 millions d'euros au sein de l'action 07 « Réseau diplomatique », afin de modérer la hausse de cette enveloppe ayant fait l'objet d'une sous-consommation répétée au cours des dernières années. Une baisse de 2,5 millions d'euros des dépenses de numérique, sur l'action 06 « Soutien », et une réduction de 5 millions d'euros des dépenses relatives à la sécurité à l'étranger, au sein de l'action 07 « Réseau diplomatique », seraient opérées. Ces deux dernières enveloppes ont connu des augmentations significatives au cours des derniers exercices.

De même, l'amendement propose une baisse de 2,5 millions d'euros que les dépenses de fonctionnement des ambassades, au sein de l'action 07 « Réseau diplomatique » du programme 105 « Action de la France en Europe et dans le monde », afin d'encourager la rationalisation des dépenses de cette enveloppe.

En outre, l'augmentation des dépenses de communication serait réduite de moitié, afin d'aligner l'action du programme 105 sur les objectifs de modération de ces crédits fixé par le Gouvernement, sans remettre en cause le renforcement des capacités de riposte informationnelle du ministère. Ainsi, une baisse de 5 millions d'euros des dépenses de communication, sur l'action 01 « Coordination de l'action diplomatique », est proposée.

En second lieu, le présent amendement prévoit de réduire de 15 millions d'euros, en AE comme en CP, les crédits du programme 185. Cette modération des crédits reposera sur une économie de 10 millions d'euros sur les crédits de l'action 08 « Appui au réseau culturel et de coopération » et sur une mesure de 5 millions d'euros sur l'action 11 « Crédits centraux ».